

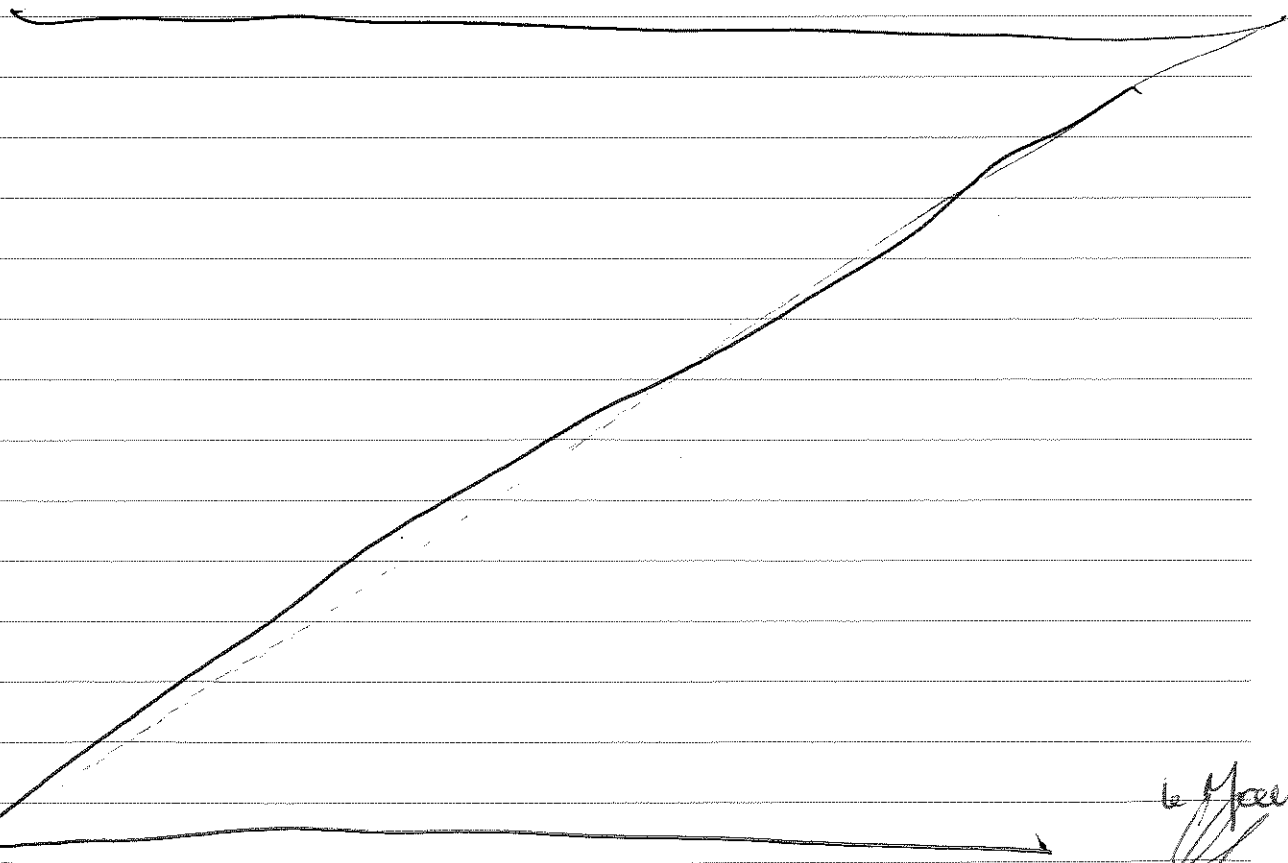
⑥ Je soussigné Madame Brigitte Castanet demeurant à la Gare 19500 Luvenne avon pris connaissance du projet de PLU et en conséquence je demande que ma parcelle section C n° 1587 d'une surface de 7987 m², constructible lors de la dernière consultation de la CARTE COMMUNALE, A ce jour je constate que cette parcelle n'est plus retenue au PLU, et je redemande qu'elle redevienne constructible.

Cette parcelle est bordée de constructions existantes et pourrait se voir construite partiellement.

Les réseaux équipent les constructions, le site se prêterait à la construction de quelques maisons conformes de son caractère agréable (haies).

B. Castanet

⑦



le C.E.

la Gare

31